AR Prefecture

082-218200947-20230412-D2023_35-DE
Reçu le 20/04/2023

Délibération du Conseil Municipal D.2023 - 35

Commune de L A U Z E R T E

ACTE : 7.10.1

L'an deux mille vingt-trois et le 12 avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE MRS, BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations : MME NEGRE A BASSO-GUICHARD
M. BAÏADA A M. BERTHAUX

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADOC, MME BOURCIER
Secrétaire : M. JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 05/04/2023
Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : TARIFS NOUVELLES PRESTATIONS BUDGET ANIMATIONS - COMMUNICATION**

Vu la délibération D2020.11.18-07 du 18 novembre 2020, créant un budget annexe animations – communication.
Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre de la programmation de nouvelles animations ouvertes aux usagers ou aux agents de la collectivité comme :

- Les repas proposés lors des manifestations organisées de la commune.
- Les activités manuelles parents/enfants.
- La location des audioguides.

Il est nécessaire de fixer les tarifs de ces nouvelles propositions du service animations - communication
Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs correspondants.
L'encaissement de ces recettes se fera principalement par la régie de recettes du budget Animations–Communication.
Monsieur le Maire, par la délibération N°D2020.06.12-07, a autorité pour modifier cette régie et définir les modalités d'encaissement. *
Les tarifs réduits sont accordés :
- Partenariat avec CE conventionnés pour visites individuelles d'été (sur présentation de la carte).
- Habitants de la communauté des communes sur présentation de la carte d'identité et justificatif de domicile pour les visites individuelles d'été.
- Associations et entreprises de la communauté des communes Pays de Serres en Quercy pour les tarifs groupe.
- Scolaires de la communauté de commune.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** : de valider la mise en place de ces nouvelles animations par le service animations communication et d'affecter les recettes correspondantes à la régie de recettes du service animations-communication.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

AR Prefecture
082-218200947-20230412-D2023_35-DE
Reçu le 20/04/2023

- **ACCEPTE** : le montant de ces tarifs à compter du 5 avril 2023.
- **FIXE :** les tarifs applicables à ces nouvelles animations au titre de l'année **2023.**
- **CHARGE :** le maire des démarches nécessaires à son application.

Tarif des audioguides	
Audioguides	
Tarif plein	8€
Tarif réduit*	6€
Activités Manuelles Parents enfants	
Activités manuelles de l'été	
Tarif plein	4€
Tarif réduit*	3€
Repas	
Participation Repas (Commande repas EHPAD et location vaisselle)	
Tarif 1	10 € / pers
Tarif 2	12 € / pers
Tarif 3	15 € / pers

Tarif des audioguides	
Audioguides	
Tarif plein	8€
Tarif réduit*	6€
Activités Manuelles Parents enfants	
Activités manuelles de l'été	
Tarif plein	4€
Tarif réduit*	3€
Repas	
Participation Repas (Commande repas EHPAD et location vaisselle)	
Tarif 1	10 € / pers
Tarif 2	12 € / pers
Tarif 3	15 € / pers
Tarif 4	20 € / pers

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

François LE MOING

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)